N. 5. TOME Ier. 1ère ANNÉE JEUDI ET VENDREDI 6 ET 7 JANVIER 1842.

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie. R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



Varsovie, 5—6 *Janvier*. Le ministère des affaires intérieures de l'Empire a fait savoir à S. A. le Prince Namiestnik que S. M. l'Empereur a daigné désigner comme membres honoraires du collége ecclésiastique du culte catholique romain, S. Em. l'évêque de Płock, Pawłowski et le suffragan du diocèse de Kalisz, Goldmann.

St.-Petersbourg 27 *Décembre*. On mande de Cronstadt que le 18 de ce mois, les glaces flottantes ont commencé à se montrer dans le chena occidental, et que la mer, entre Cronstadt, Oranienbaum et St. Pétersbourg était couverte d'une glace solide qui interrompait toute communication.

—La navigation de Riga a été close le 15 Décembre et la vigie de ce port a, en conséquence, amené son pavillon.

—*Le journal de St. Pétersbourg* publie un article intéressant sur l'exploitation des sables aurifères en Sibérie. Voici un extrait de cet article:

La nature a répandu l'or en abondance dans le sol de la Sibérie. La partie orientale de cette vaste contrée étonne sur tout en ce moment par sa richesse en métaux précieux. Là, les sables entraînés par les eaux, offrent la présence de l'or sur des surfaces qui, en quelques endroits, s'étendent sans interruption jusqu'à une distance de plusieurs verstes carrées, comme par exemple dans le bassin de la rivière dite grande Birussa, aux confins des gouvernements de Yenniseïsk et d'Yrkutsk, et dans les bassins de la Tongonska supérieure, de l'Ondéreï et de la Pite, qui arrosent le premier de ces gouvernements.

Dans l'espace des dix dernières années, de 1829 à 1840, l'exploitation de l'or faite par des particuliers s'est accrue de 1 à 212 pouds par an. (le poud' équivaut à 33 livres de france et 40 de pologne).

L'année 1841 donnera une preuve irréfragable des immenses richesses que la Sibérie renferme dans son sein, car elle fournira aux particuliers près de 100 pouds d'or de plus que n'en avait donné l'année 1840.

En ce moment, on ne recherche que l'or renfermé dans les sables; mais d'où vient cet or? où sont les mines mères d'où il a été entraîné? où sont les gisements principaux de l'argent? Leur tour n'est pas encore venu, et les sables aurifères de la Sibérie détourneront longtemps encore peut être de leur recherche. Des siècles pourront s'écouler, avant qu'on

ne parvienne à connaître exactement toutes les richesses minéralogiques de cette contrée.

PARTIE POLITIQUE.

FRANCE.

Ouverture des Chambres.

PARIS, 27 *Décembre*. Longtemps avant l'heure de la séance, les personnes munies de billets obstruaient les abords du palais Bourbon; à dix heures, les portes s'ouvrent et toutes les tribunes réservées sont envahies en un clin d'œil. A l'extérieur, règne un grand déploiement de forces; une foule immense de curieux stationne sur les quais et sur la place de la Concorde.

A midi et demie, MM. les Pairs et M.M. les députés commencent à arriver en assez grand nombre; la tribune diplomatique est occupée par tous les ambassadeurs et envoyés des différentes puissances. A midi trois quart, l'ex-Reine Régente d'Espagne prend place dans une loge réservée. Bientôt après, la Reine, Me la Duchesse d'Orléans, la Duchesse de Nemours, Me Adelaïde et la Princesse Clémentine avec leur suite, entrent dans la tribune royale. A une heure vingt minutes, un huissier annonce à haute voix: *le Roi.*

Toute l'assemblée se lève; le cri de *vive le Roi* éclate dans toute la salle. S. M. précédée de tout son Etat-Major, monte d'un pas lent les dégrés du trône et prend place sur l'estrade. S. M. salue l'assemblée avec la plus grande effusion en portant la main sur son cœur. Les cris de *vive le Roi* se font de nouveau entendre à diverses reprises.

L. L. A. R. M. M. les Ducs d'Orléans, de Nemours, d'Aumale et de Montpensier s'étant assis à côté du Roi, S. M. Louis Philippe se lève et prononce son discours d'une voie forte et accentuée.

En voici les passages les plus saillants.

»Un projet de loi vous sera présenté, pour établir les lignes principales »d'un grand système de chemin de fer, »qui assure à toutes les parties de notre »territoire, ces communications rapi- »des et faciles, moyen de force et source »de richesses. Je m'applique en même »temps, par des négociations prudem- »ment suivies, à étendre nos relations »commerciales, et à ouvrir aux pro- »duits de notre sol et de nos arts de »nouveaux débouchés.

»De tels travaux honorent la paix, »et la rendent stable en même temps »que féconde. J'ai lieu de compter »qu'elle ne sera point troublée. Je re- »çois de toutes les puissances les assu- »rances les plus amicales.

»J'ai pris des mesures pour qu'au- »cune complication extérieure ne vînt »altérer la sécurité de nos possessions »d'Afrique. Nos braves soldats pour- »suivent *sur cette terre désormais et* »*pour toujours française*, le cours de »ces nobles travaux, auxquels je suis »heureux que mes fils aient eu l'honneur »de s'associer. Notre persévérance »achevera l'œuvre du courage de notre »armée, et la France portera dans l'Al- »gérie sa civilisation à la suite de sa »gloire..............

»Quelles que soient les charges de »notre situation, la France les suppor- »terait sans peine, si les factions ne ve- »naient sans cesse entraver l'essor de »sa puissante activité. Je ne veux »point m'arrêter sur leurs menées et »leurs attentats. Mais n'oublions ja- »mais, messieurs, que c'est là ce qui »empêche notre patrie de jouir com- »plètement de tous les dons que la »Providence lui a départis, et ce qui »retarde le développement des bien- »faits de cette liberté légale et pacifique »que la France a enfin conquise, et »dont je mêts ma gloire à lui assurer »la possession!»

28 *Décembre*. La chambre des députés a consacré sa première séance, d'abord à la vérification des pouvoirs, puis à l'élection du président. Les

trois candidats étaient M. Sauzet, M. Odillon Barot, et M. de Lamartine, soutenus le 1er par le ministère, le second par l'opposition, le troisième par une fraction assez considérable du parti conservateur. La gazette d'Etat de Prusse ne donne pas encore le résultat du vote de la chambre, mais celle de Leipsick annonce que M. Sauzet a été reélu président à une majorité de 193 voix.

— On ne sait encore rien de positif sur le sort des trois condamnés à mort, Quenisset, Colombier et Brazier; cependant plusieurs journaux annoncent qu'ils ont obtenu la commutation de leur peine et que, même, ils ont dû être transférés au Mont St. Michel dans la journée du 28. — Un neveu de Colombier, craignant à cause de sa parenté avec ce régicide, de se voir l'objet de poursuites judiciaires, vient de se suicider. Quant aux condamnés à la détention, Dupoty, Jarasse, Dufour, Boggio, Mallet, Lannois et Bazin, ils ont déjà été extraits de la prison du Luxembourg pour être conduits, les uns au Mont St. Michel, les autres, et notamment Dupoty, à Doultens.

La Presse du 27 en annonçant le prochain voyage en Angleterre de S. M. le Roi de prusse, ajoute ce qui suit: Descendu sur le sol britannique, le souverain sera comblé des plus grands honneurs. L'Angleterre le recevra d'autant mieux, qu'elle tient à faire ressortir avec éclat aux yeux de l'Europe, l'acte de déférence dont elle est l'objet de la part d'un des plus puissants monarques du continent, et qu'elle compte bien en outre tirer profit de cette visite pour ses intérêts matériels. Pour elle, il y a là plus qu'une cérémonie d'étiquette à accomplir, il y a une affaire de commerce à préparer. Quelques mots encore expliqueront plus clairement notre pensée.

L'Allemagne, tout en reconnaissant que la puissance de son organisation continentale lui donne un grand poids dans la balance des intérêts européens, n'en comprend pas moins que le centre d'action pour toutes les influences, tend de plus en plus à se déplacer, et que la suprématie politique, sera un jour l'apanage des peuples qui domineront sur la mer. Sous l'empire de cette préoccupation, l'Allemagne cherche à se donner une force maritime. Plusieurs tentatives ont déjà été faites pour atteindre ce but. Elle s'est successivement adressée à la Hollande, aux villes libres de Brème et de Hambourg; mais, par suite de circonstances directes qu'il est inutile de détailler ici, ces tentatives n'ont pas réussi. La Hollande et les villes libres ont fini par être exclues de l'association. A l'heure qu'il est, des négociations sont ouvertes avec le Danemark: on ignore si elles aboutiront plus heureusement. Toujours est-il que l'Angleterre aspire à fournir elle-même une marine à l'union allemande. Elle y aspire par deux raisons; d'abord, parcequ'elle espère trouver dans ces relations nouvelles les moyens de développement, que ne lui fournissent plus ses relations présentes avec ses propres colonies ou avec les pays étrangers; ensuite, parce qu'elle sera sûre que tandis qu'elle occupera la place, aucune autre marine ne prendra d'extension au service de l'association prussienne.

ANGLETERRE.

LONDRES, 28 *Décembre*. On lit dans le Morning hérald journal tory: nous avons quelques raisons de croire qu'il existe à présent de très-sérieuses causes de mésintelligence entre le gouvernement Anglais et celui des Etats-Unis. D'abord le Président de cette république se refuse à faire des excuses pour la détention injuste du sujet anglais Mac-Leod; ensuite il se plaint de ce que des navires engagés dans la traite des noirs soient armés dans les ports des Etats-Unis.

»Lord Aberdeen à écrit des notes

précises et répétées sur ces deux objets, sans avoir encore reçu de réponse satisfaisante; et vu les récentes obligations imposées à l'Angleterre par le nouveau traité contre la traite, on doit craindre que quelque incident désagréable ne s'élève entre les deux gouvernemens. Nos informations à ce sujet dérivent de la source la plus authentique.»

Le Globe est indigné que, dans un moment où les classes inférieures et moyennes de la société ont tout à souffrir par suite de la misère et des privations, des sommes de 21,000 et de 6,000 livres sterlings (42,000 et 12 ducats) soient annuellement votées pour le roi de Hanovre et son fils, sous le prétexte qu'ils sont toujours princes anglais. Ce journal trouve que c'est pousser trop loin la générosité britannique et il émêt l'espoir qu'à la prochaine session, la chambre des communes supprimera ces pensions.

Dans une des dernières réunions de la compagnie des Indes, la plupart des membres se sont prononcés fortement contre la continuation des hostilités dans l'Afghanistan, et ont demandé que toutes les troupes Anglaises se trouvant actuellement au delà de l'Indus, repassassent ce fleuve.

— D'après une statistique du catholicisme dans la grande Bretagne, ce culte compte dans l'Angleterre proprement dite, et dans le pays de Galles, 487 églises ou chapelles; en Ecosse 69, toutes desservies par 711 ecclésiastiques.

ESPAGNE.

Madrid 20 *Décembre*. Une question d'étiquette vient de s'élever entre le représentant du gouvernement français et le régent d'Espagne. M. de Salvandy prétend ne remettre ses lettres de créance qu'à la Reine Isabelle, en audience particulière. Espartero de son côté, dit qu'il est régent de l'Espagne, investi comme tel, et jusqu'à la fin de la minorité, des pouvoirs de la royauté, et que c'est à lui que les lettres qui accréditent M. de Salvandy doivent être remises. L'ambassadeur français consent bien à donner des copies au régent, qu'il s'obstine à ne regarder que comme le premier ministre de la reine, mais il refuse de donner les originaux.

Il paraît qu'Espartero veut être positivement reconnu comme régent par la France. L'attitude qu'a conservée jusqu'à ce jour le ministère français à son égard, explique suffisamment sa susceptibilité et donne à la difficulté de l'étiquette un caractère politique.

On cite comme précédent contre Espartero la discussion semblable, qui s'éleva en 1715 entre le régent de France, Louis d'Orléans d'un côté, le prince, Cellamare, ambassadeur d'Espagne et l'ambassadeur de Hollande de l'autre. La contestation fut à la fin décidée en faveur des ambassadeurs, qui remirent en audience solennelle, leurs lettres de créance à Louis XV. encore mineur.

AUTRICHE

Trieste 22 *Décembre*. Le dernier bâteau à vapeur venu d'Athènes, a apporté les nouvelles les plus satisfaisantes sur la tournure qu'a prise la question Turco-Grecque, et tout porte à croire que les différents qui s'étaient élevés entre les deux gouvernements, touchent à leur fin.

ITALIE

Ancône 20 *Décembre*. D'après les dernières nouvelles de la Grèce, de nouveaux symptômes de mécontentement se sont manifestés depuis peu à Candie et l'on craint une seconde explosion de troubles dans cette île.

TURQUIE

Constantinople 10 *Décembre*. — Les envois de troupes en Roumeli, continuent. D'après les dernières données, l'armée qui doit être concentrée sur ce point se montera à 50,000 hommes de troupes régulières, 15,000 Albanais, 2000 Spahis (cavalerie de la milice) et 3000 Baschi Bosuk (cavalerie irrégulière). Dans le cas où les affaires de la Grèce ne seraient point définitivement arrangées au printemps prochain, cette armée doit diriger ses opérations contre la Grèce, en ayant soin de se tenir toujours à proximité des côtes, afin de pouvoir être appuyée par la flotte turque qui croisera dans ces parages. A Constantinople, une réserve de 50,000 hommes doit être formée. (Ces nouvelles sont en contradiction avec celles qui sont venues par la voix de Trieste).

SPECTACLE.

Variétés.—Godzina małżeństwa (Une heure de mariage, — Ojciec Debiutantki (Le Père de la Débutante).